



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 21 avril 2023

*Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et
collaborative (IPEC)*

Nos réf. : MO-2023-03

Affaire suivie par : Maja Olow-Lafon

maja.olow@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 96 53

Objet : Consultation pour la conception d'un parcours de formation-action via l'expérimentation et l'émergence de projets territoriaux afin de lancer une dynamique territoriale collaborative au service des transitions

I. CONTEXTE

Au sein du service du pilotage et de l'évolution des services (SPES), la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC) a pour missions d'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, de la gouvernance au management, à travers un programme d'actions innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, le pilotage opérationnel et l'animation d'un incubateur de méthodologies innovantes, la **Fabrique de l'innovation pour les transitions**.

Elle propose d'une manière générale des démarches collaboratives centrées sur les transformations et contribue à la diffusion des sujets émergents et des enjeux de l'innovation publique.

La Fabrique de l'innovation pour les transitions est axée sur les transformations au service de la transition écologique, la conduite de projet, l'impact sur les territoires, les sujets émergents. C'est un incubateur de méthodologies innovantes et un lieu d'acculturation, d'inspiration et de prise de recul, pour tester, itérer et standardiser de nouvelles manières de travailler et apporter des ressources en conduite de projet et animation.

II. CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION

1 – *Objet de la prestation*

La présente mission a pour objet la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une « démarche apprenante », et qui doit permettre aux services territoriaux du pôle ministériel (Dreal, DDT...) et aux différentes parties prenantes sur les territoires (élus, citoyens entreprises,) de **co-construire avec les outils de l'intelligence collective une vision stratégique prospective et partagée sur des enjeux territoriaux**

Les objectifs sont les suivants :

Accélérer les projets de transition écologique

- Montrer le caractère systémique de la Transition écologique
- Commencer à essaimer une culture commune de la Transition écologique
- Illustrer et mettre en œuvre la Transition écologique dans un contexte territorial

Mettre en mouvement, initier une dynamique collaborative

- Construire de façon collaborative et inclusive une vision partagée "chemin faisant" du territoire à travers des projets opérationnels, amorces pendant la démarche
- Embarquer un groupe de pionniers composés d'élus, de chefs de projets locaux, de citoyens
- Impliquer les bénéficiaires directs de la société civile au sein des expérimentations menées en collectif de travail

Outils & transmettre et capitaliser en interne

- Outiller le groupe de pionniers de méthodes innovantes de conduite de projets sous la forme d'expérimentations
- Documenter le processus de réalisation et la méthode préparatoire et aider à la montée en compétence des équipes de la Fabrique d'innovation pour les transitions dans une logique de binôme interne/externe

2 – *Résultats pédagogiques attendus*

A la fin de cette démarche, les différentes parties prenantes de l'accompagnement proposé par la Fabrique d'innovation pour les transitions, auront renforcé leur capacité à agir dans le sens de la transition et auront été initiés aux savoirs et savoir-faire suivants :

- Comprendre les enjeux de la transition écologique et leur déclinaison sur leur territoire : s'approprier le caractère global, interconnecté et systémique des enjeux locaux d'aménagement,
- Être capable de faire émerger des projets opérationnels intégrant les enjeux d'aménagement durable des territoires et, idéalement, des collaborations entre territoires être en capacité de décliner une stratégie de la transition écologique opérationnelle sur le terrain,
- Reproduire les méthodes innovantes de conduite de projets au bénéfice d'autres acteurs du territoire
- Connaître les initiatives de territoire et leur permettre de collaborer efficacement pour atteindre les objectifs sus cités.

3 – *Prestations attendues*

Conception du dispositif en présentiel et/ou en distanciel avec des méthodologies pédagogiques innovantes

Le prestataire devra concevoir en lien avec la Fabrique d'innovation pour les transitions :

- 1 journée de lancement de l'expérimentation en présentiel, sinon deux demi-journées en distanciel

- 4 demi-journées de form'actions, possible en distanciel
- 1 demi-journée de REX, retour d'expérience de l'expérimentation si possible en présentiel
- Concevoir et livrer une "boîte à outils" opérationnelle pour les élus, testée lors l'expérimentation

Le prestataire devra également prévoir :

- 1 demi-journée ou 1 journée de retour d'expérience de l'expérimentation et de formation-action et de transmission de la méthodologie aux membres de la Fabrique d'innovation pour les transitions, sur la base de la boîte à outils réalisée, dans une perspective de montée en compétences et internalisation progressive des missions en présentiel si possible en substitution et /ou en complémentarité des prestations.

Le prestataire devra également être force de proposition sur la stratégie de recrutement des « pionniers » pouvant suivre l'expérimentation : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" : appel à projets, mailing...

Le séquençage pédagogique indicatif est le suivant :

1. **Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de recrutement des « pionniers » de la démarche**

La stratégie de recrutement des 15 pionniers de l'expérimentation sera à établir en lien avec la Fabrique d'innovation pour les transitions et les bénéficiaires de l'accompagnement.

Objectifs et attendus : recruter des « pionniers » ayant des projets ayant un fort impact « de transition » sur le territoire.

Public : groupe pionnier de 15 personnes environ

2. **Organisation d'un événement de lancement de la démarche, si possible en présentiel**

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer cet événement de lancement avec en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Description : ce temps d'une journée introduit la démarche apprenante pour « **prendre de la hauteur** », **adopter une posture stratégique et un point de vue prospectif sur le territoire.**

Attendus : échange de bonnes pratiques, table-rondes inspirantes, intervention d'experts, etc.

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche

3. **Organisation de 4 demi-journées de formations, distanciel possible**

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer ces séquences en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Objectifs : outiller les différentes parties prenantes dans le pilotage de leurs projets, créer un espace d'échanges entre pairs, permettant des regards croisés sur les projets, favorables à une connaissance mutuelle et à de futures démarches de coopération sur le territoire.

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche

4. **Organisation d'un événement de clôture de la démarche : REX, si possible en présentiel**

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer cet événement de capitalisation en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Description : ce temps d'une demi-journée clôture la démarche apprenante pour « **évaluer la démarche** ».

Attendus : échanges, retour sur ce qui a fonctionné et sur ce qui a moins bien fonctionné, propositions d'amélioration de cette démarche intégrée, projection sur la suite.

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche, pouvant être étendu à des « invités », des « grands témoins », des « financeurs ».

5. Organisation de la transmission des outils et méthodologies pour la Fabrique d'innovation pour les transitions

Le prestataire devra transmettre les outils, la documentation et les méthodes déployées sur les projets accompagnés pour permettre la montée en compétences des équipes de la Fabriques d'innovation pour les transitions dans un contexte d'internalisation des missions.

Le prestataire précisera en particulier les modalités d'animation de ces ateliers et d'évaluation de leur impact. Des propositions d'amélioration de la structure de la démarche telle que précisées ici, pour la rendre plus efficiente et impactante sont attendues.

4 – Livrables attendus

Après une étape de cadrage conjoint associant le bénéficiaire de la démarche, la Fabrique de l'innovation pour les transitions et le prestataire, la prestation réalisée comprend :

- Écoute et cadrage du besoin,
- Livrables actés dans la note de cadrage, participation aux réunions de suivi du projet et rédaction de comptes rendus,
- Appui méthodologique et technique aux différentes étapes de réalisation pilotées par la Fabrique d'innovation pour les transitions, notamment dans l'étape de recrutement des « pionniers »,
- Conception animation et co-organisation des sessions collaboratives (en distanciel ou présentiel),
- Documentation et valorisation des résultats, différents formats pouvant être utilisés (Illustrations, photos, vidéos...),
- Boîte à outils pédagogique: retour d'expérience méthodologique / capitalisation / modélisation des éléments méthodologiques transposables à d'autres projets,
- Évaluation de l'accompagnement.

L'ensemble des productions sera propriété intellectuelle de l'iPEC.

5 – Evaluation

L'évaluation à froid, c'est-à-dire plusieurs mois après la fin d'un accompagnement a pour objectif de mesurer l'impact de l'accompagnement, d'une part en terme d'appropriation de méthode et de modes de faire pour le bénéficiaire, d'autre part en terme de mise en œuvre concrète du projet et enfin en terme d'impact sur la problématique en jeu. Le dispositif d'évaluation à froid doit permettre de mesurer l'impact de l'accompagnement et d'enrichir par feed back les méthodes/outils d'accompagnement.

La prestation prévoit un processus d'évaluation à froid depuis la définition des indicateurs, jusqu'à l'analyse des résultats. La réalisation d'un test mesurant l'intégration de l'accompagnement dans les situations réelles pourra être sollicitée pour des actions ou des publics stratégiques.

Liste (non exhaustive) des livrables attendus pour l'évaluation à froid :

- proposition méthodologique d'évaluation
- définition des indicateurs
- questionnaire d'évaluation,
- analyse des résultats

L'évaluation à froid fera l'objet d'une proposition chiffrée forfaitaire en renseignant le bordereau des prix annexé à la présente consultation

6 – Pilotage

Un comité de suivi sera mis en place par la Fabrique d'innovation pour les transitions, ce comité sera composé a minima des bénéficiaires et du prestataire et de la Fabrique d'innovation pour les transitions.

7 - Public cible

Les parties prenantes menant des projets de transitions pour le territoire, en priorité :

- Les services territoriaux de l'Etat, chefs de projets, chargés de mission
- Les parties prenantes directes : élus
- Les parties prenantes indirectes : l'ensemble de la société civile

8 – Contrat à bons de commande et prix

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 20.000 € HT et le montant maximum à 39.000 € HT pendant toute la durée du marché reconductions comprises. Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.

9 - Durée de validité du contrat

La durée de validité du contrat est de 12 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit 2 fois de façon tacite pour une durée chacune de 12 mois. La durée maximale, reconductions comprises est de 36 mois.

III. REGLES DE LA CONSULTATION

1 — Liste des documents à présenter par les candidats

a) la proposition d'intervention (note méthodologique) de 10 pages maximum répondant aux prestations détaillées du chapitre II (contenu, méthodes, outils) avec un calendrier prévisionnel ;

b) la présentation de la structure, la composition de l'équipe et les intervenants qui effectueront la prestation (avec CV nominatifs et références d'intervention dans des domaines équivalents à la prestation) ;

c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être commandés dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf) ;

La conception et l'animation d'ateliers avec un nombre plus élevé de participants, notamment dans la séquence de REX (> 30 participants) sera intégrée dans la proposition chiffrée.

La proposition chiffrera distinctement le montant du dispositif (qui fera l'objet d'un premier bon de commande), et d'une reproduction de ce dispositif au bénéfice d'un autre territoire, s'appuyant sur la première phase de conception, intégrant les résultats de l'évaluation, et en l'adaptant aux spécificités d'un nouveau territoire.

2 — Pondération des critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention et la méthodologie proposée jugée sur le document demandé au 1a = (40%)

- les références jugées sur les documents demandés au 1 b = (25%)

- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

3— Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

4— Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'iPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

5— Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard, **le 15 mai 2023 à 13h** par courrier électronique à l'adresse suivante :

marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.